
De: "Accueil Office de Tourisme" <accueil@sudviennepoitou.com>
À: "Accueil Office de Tourisme" <accueil@sudviennepoitou.com>
Envoyé: Mardi 24 Novembre 2020 11:07:09
Objet: Fonds de solidarité : le nouveau formulaire est en ligne !

A l'attention des acteurs du Sud Vienne Poitou

Le 20 novembre, les services de Bercy ont mis en ligne le nouveau formulaire pour vos demandes de fonds de solidarité.

Si vous souhaitez une nouvelle demande de fonds de solidarité, depuis cette date, vous pouvez le faire [via ce formulaire](https://www.impots.gouv.fr/portail/node/13665).
(<https://www.impots.gouv.fr/portail/node/13665>)

Attention, si vous pensez être éligible au fonds de solidarité, votre demande doit être déposée au plus tard le 31 décembre 2020. Pour cela, vous devrez déclarer l'ensemble des éléments requis pour chacun des régimes auxquels vous pouvez prétendre. Selon les services de Bercy, *"le formulaire déterminera automatiquement l'aide la plus favorable"*.

Bien cordialement,
L'équipe de l'Office de Tourisme Sud Vienne Poitou